

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2017

ORIENTATION ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS - (N° 446)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 9

présenté par

Mme Genevard, Mme Le Grip, M. Hetzel, M. Gosselin, M. Viala, M. Cordier, M. Cinieri, Mme Duby-Muller, Mme Poletti, Mme Kuster, M. Bazin, Mme Valérie Boyer, M. Pierre-Henri Dumont, Mme Bazin-Malgras, M. Perrut, M. Dive, M. Jean-Pierre Vigier, M. Brun, M. Masson, M. de Ganay, Mme Lacroute, M. Cattin, M. Sermier, M. Leclerc, M. Bony, Mme Corneloup, Mme Beauvais, M. Le Fur, M. Nury, M. Vialay, M. Reiss, M. Lurton, M. de la Verpillière, M. Lorion, M. Aubert et M. Furst

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 11 par la phrase suivante :

« Ces organismes définissent les thèmes des campagnes de prévention en coopération avec les associations d'étudiants mentionnées à l'article L. 811-3 du code de l'éducation. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important d'intégrer les associations représentant les étudiants dans la définition des thèmes de campagne. Cela permettra de réfléchir aux problématiques qui touchent les étudiants et plus largement, les jeunes âgés de seize à vingt-trois ans et de mettre en place des actions qui les toucheront particulièrement.